

■ PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

Loi ALUR Formule 14h : LOCATION, BAUX ET GESTION LOCATIVE : MAÎTRISER LES RISQUES

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

■ Informations essentielles

Duree : 14 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 09/10/2026

■ Presentation de la formation

Cette formation de 14 heures accompagne les professionnels de l'immobilier dans la securisation de leurs pratiques de location et de gestion locative.

Elle couvre les principales étapes de la relation locative : prise de mandat, mise en location, sélection du dossier, bail, entrée dans les lieux, gestion courante, incidents et fin du contrat.

Cadre formation continue immobilier : le décret n°2016-173 prévoit 14 heures par an ou 42 heures au cours de trois années consécutives d'exercice. Sur chaque période de trois ans, le parcours global doit inclure au moins 2H sur la non-discrimination à l'accès au logement et 2H sur les autres règles déontologiques.

■ Objectifs de la formation

La formation vise à renforcer les connaissances nécessaires pour gérer une location de façon structurée, mieux informer bailleurs et locataires et identifier les principaux risques juridiques et opérationnels.

■ Public, prerequis et modalites d acces

- Public : professionnels de l'immobilier, de la location ou de la gestion locative.
- Prerequis : aucun prerequis academique specifique.
- Modalite : entierement a distance.
- Duree : 14 heures.

■ Programme de la formation

Durée totale : 14 heures.

1 - Mandat de gestion et mise en location

Rôle du professionnel, informations à recueillir, documents et organisation du dossier.

2 - Candidature et sélection du locataire

Pièces du dossier, traitement équitable des candidatures, solvabilité et garanties.

3 - Bail et annexes

Clauses essentielles, informations des parties, dépôt de garantie, état des lieux et remise des documents.

4 - Gestion courante

Loyers, charges, révision, travaux, obligations respectives et suivi documentaire.

5 - Incidents et fin de bail

Impayés, congé, restitution, état des lieux de sortie et prévention des litiges.

■ Programme détaillé de la formation

■ Formation continue immobilier — Gestion

- Cadre juridique de la gestion immobilière et obligations du professionnel.
- Mandat de gestion, relation bailleur-locataire et documents essentiels.
- Bail, loyers, charges, dépôt de garantie, réparations et fin de location.
- Gestion des incidents, impayés, garanties et prévention des litiges.
- Déontologie, non-discrimination, protection des données et traçabilité.
- Évolutions techniques, habitat, énergie et obligations liées au logement.
- Cas pratiques et évaluation.

■ Competences visees et validation

Organiser un dossier locatif complet, sécuriser les principales étapes du bail, mieux prévenir les situations conflictuelles et adopter des pratiques de gestion traçables et professionnelles.

■ Methodes pedagogiques et evaluation

Formation entièrement à distance en FOAD. Le parcours combine apports juridiques et pratiques, exemples de situations professionnelles, cas concrets et contrôle des acquis.

Les contenus sont organisés pour permettre une progression autonome, avec accompagnement pédagogique en cas de besoin.

■ Attestation / livret et resultats attendus

Après accomplissement des 14 heures, CF-IOBSP délivre une attestation mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation. La prise en compte dans le cycle triennal doit être appréciée avec les autres formations suivies afin de vérifier les 2H de non-discrimination et les 2H d'autres règles déontologiques.

■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS
CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN

Président : Olivier Kaess
SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834
07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr